



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



## Motion

Luxembourg, le 29 avril 2021

Dépôt : Octavie Modert

Groupe politique CSV

Débat d'orientation « KERP 1.0 »

### La Chambre des Députés,

- Sachant que la culture joue un rôle essentiel pour la société ;
- Notant que la culture représente un besoin vital en temps de crise ;
- Considérant l'importance du soutien aux acteurs et créateurs culturels, afin de leur permettre d'exercer leur vocation et leur travail et d'améliorer leurs conditions sociales ;
- Considérant la nécessité de développer le soutien et de stimuler la création culturelle au Luxembourg ;

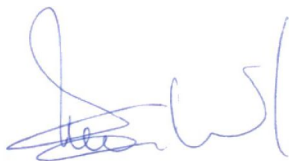
### Invite le Gouvernement à

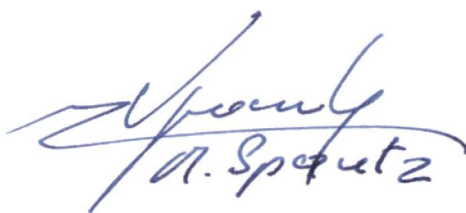
- Veiller à l'expansion du développement culturel en association étroite avec Kultur:LX et ses acteurs (music:LX, Reading Luxembourg, Focuna etc.), et à informer périodiquement la Commission de la culture sur l'état d'avancement de ses missions ;
- Créer davantage d'infrastructures (ateliers, lieux favorisant les répétitions et de manière générale l'expression et la créativité), ceci notamment en intensifiant la collaboration avec les communes ;
- Elargir l'offre de résidences d'artistes financées ou soutenues par l'État afin de soutenir et faciliter le travail de recherche ou de création culturelle ;

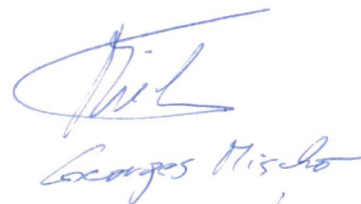



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

- Comblent la pénurie d'ateliers d'artistes constatée au Luxembourg en proposant des locaux adaptés aux besoins de ces derniers, et à veiller à la mise en place d'outils d'analyses permettant le suivi des besoins éventuels d'ateliers supplémentaires ;
- Elargir la capacité de dépôts de musée et espace de stockage, et de mettre à disposition des salles de travail et «start-up» pour les métiers de la culture et les industries créatives ;
- mettre en place une aide au démarrage pour les jeunes créateurs professionnels, les nouvelles compagnies professionnelles ;
- renforcer les aides ponctuelles telles l'aide à la diffusion et l'aide à la mobilité des professionnels de la scène culturelle ;
- À améliorer la coordination de l'action culturelle internationale, mission du Kulturentwécklungsplang (KEP), notamment en établissant un inventaire de compétences provenant des divers acteurs impliqués tel que constaté dans le Rapport de la Commission de la Culture (22.04.2021) afin d'améliorer la visibilité pour les artistes et partenaires.
- Envisager la mise en place d'une Cité des Artistes, faisant office notamment de pépinière d'artistes, avec les services de conseil et d'encadrement pour accompagner projets et carrières professionnelles ;
- Favoriser la professionnalisation et le développement des compétences et des carrières des artistes et des intermittents du spectacle en introduisant une nouvelle forme de subvention couvrant un projet intégralement du début de sa phase de conception à la réalisation et diffusion ;
- Encourager l'établissement au Luxembourg de professionnels de l'industrie culturelle et de la chaîne culturelle complète, pour soutenir la professionnalisation des acteurs culturels au Luxembourg.

  
Octavie Rodest

  
M. Spéretz

  
Georges Mischo

  
Cécile Reuling

  
Schaefer Paul